Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 116 Cote : 11NUM/1R1428_03

Nom : Vireton

Prénoms : François Joseph Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 271

Classe de mobilisation : 1905

ÉTAT CIVIL.

Né le 25 Mars 1885, à Charantonay canton d' Heyrieux, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d' Heyrieux, département de l'Isère, profession de Cultivateur fils de Jean François et de Delay Marie, domiciliés à St Georges d'Espéranche canton d' Heyrieux, département de l'Isère

N° de tirage dans le canton d

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils chatains, yeux bleus, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage plein.

Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la 1re partie de la liste en 1906

Compris dans la ° partie de la liste du recrutement cantonal (° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Inscrit sous le n° 24 de la liste cantonale d' Heyrieux Incorporé le 6 Octobre 1906 arrivé au corps et soldat de 2e classe le dit jour.

Réformé n° 2 par la commission spéciale de Vienne le 20 Octobre 1906 pour "Hernie inguinale droite volumineuse".

Passé dans la de l'armée active le

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Reconnu apte au service armé par Dcon du Conseil de Revision de l'Isère le 21 décembre 1914

Affecté au 6e Colonial arrivé au corps le 5 février 1915

Disparu le 26 septembre 1915 en Champagne. A.M.

L.G. 1670 du 14-12-1915 Secours de 150a payé le 19 mai 1917

A Mme Vve Vireton (épouse).

Déclaré décédé le 26 Sept. 1915 par jugement déclaratif du Tl civil de Vienne du 27 mai 1920

A accompli une 1re période d'exercices dans l du au

A accompli une 2e période d'exercices dans l du au

Passé dans l'armée territoriale le

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au contrôle spécial	Numéro Mtre ou au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	19e Dragons		2798
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	6e Régt d'Infanterie Coloniale	46	1327
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Campagnes c/l Allemagne : du 5 février 1915 au 26 ~~novembre~~ Septembre 1915

Dont Intérieur du 5 février 1915 au 3 Septembre 1915
d° Aux Armées du 4 Septembre 1915 au 26 Septembre 1915

Guerre. — Registre matricule. — 17-89-1905. [1191]

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 10/01/2015